

Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET
DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH - Sciences
Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 Pau Cedex
05 59 40 80 82

lp.gfip@univ-pau.fr



Responsable pédagogique

Adrienne BONNET

*Maîtresse de conférences
en droit privé et sciences criminelles*

Direction FTLV

*Formation continue, apprentissage,
reprise d'études, VAE*

05 59 40 78 88

accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation



Prérequis

Cette formation est accessible aux étudiants ayant validé :

- une Licence 2 en Droit ou AES
- un BTS tertiaire (professions immobilières, collaborateur juriste notarial, comptabilité et gestion, gestion de la PME, support à l'action managériale...)

Candidature

- Les dossiers de candidatures se font via le site eCandidat de l'UPPA : <https://ecandidat.univ-pau.fr>
- Toutes les infos sur les modalités de candidature (dates...) sur : <https://formation.univ-pau.fr/lp-gpif> - Onglet "Admission"

Alternance / Reprise d'études / VAE

Pour plus d'informations concernant l'alternance, la reprise d'études, la validation des acquis (modalités, tarifs...), se rapprocher du bureau de la FTLV.

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures :

05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr

Licence Pro.

ASSURANCE,
BANQUE, FINANCE :
CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Gestion de patrimoine immobilier et financier

LICENCE
EN
ALTERNANCE

Conception : Direction de la communication - Impression - Centre de reprographie - UPPA - Février 2025



<https://formation.univ-pau.fr/lp-gpif>

Présentation

La Licence professionnelle Gestion de patrimoine immobilier et financier permet de se destiner au métier de conseiller en gestion de patrimoine immobilier et financier, prioritairement dans les secteurs de la banque, de l'immobilier et des assurances. Ce diplôme vise à former des conseillers à même d'accompagner pleinement leurs clients, en tenant compte de leur situation personnelle et de l'environnement économique, financier et réglementaire qui les entoure.

Objectifs

Cette formation permet aux étudiants de comprendre le fonctionnement du marché bancaire et immobilier, d'analyser la situation juridique et économique des futurs clients, de développer la clientèle d'une entreprise et de mesurer les risques qui peuvent se présenter. L'équipe pédagogique étant pour partie composée de professionnels, l'étudiant bénéficie d'une formation non seulement académique mais aussi pratique.

Savoir-faire et compétences

La formation repose sur des enseignements en droit, avec comme temps forts le droit des contrats et le droit du crédit immobilier. Elle comprend également, notamment, des cours destinés à maîtriser et à développer la relation client.

Débouchés professionnels

Une fois diplômés, les étudiants peuvent travailler dans les secteurs de la banque, de l'immobilier ou des assurances en tant que :

- Conseiller en gestion de patrimoine immobilier et financier
- Collaborateur ou assistant dans un cabinet de gestion de patrimoine
- Conseiller ou chargé de clientèle immobilier
- Conseiller ou chargé de clientèle bancaire
- Conseiller en assurances, etc.

Poursuites d'études

Une licence professionnelle n'est pas destinée à déboucher sur une poursuite d'études mais a pour vocation de favoriser l'entrée dans la vie active à la suite de la formation. Toutefois, certains Masters peuvent éventuellement, sous conditions, retenir la candidature d'un étudiant titulaire d'un diplôme de ce type (Master en droit privé, par exemple).

Organisation de la formation

- Diplôme en formation professionnelle ou en formation initiale, ouvert à l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)
- Alternance voire période de stage en entreprise obligatoire

Durée de la formation

- La formation se déroule sur 1 an
- Le volume horaire de la formation est d'environ 412 heures

Modalités d'évaluation

Dans le cadre de la formation initiale et de la formation professionnelle, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue :

- En contrôle continu en cours de formation
- Par des examens terminaux sur table (écrit ou oral)
- Par une soutenance du rapport d'alternance (rapport noté à l'écrit et à l'oral, auquel s'ajoute une note donnée par l'entreprise d'accueil)

Enseignements

SEMESTRE 1

- | | |
|---|--------|
| • Marché et droit bancaire | 4 ECTS |
| • Droit des contrats | 3 ECTS |
| • Marché et crédit immobilier | 8 ECTS |
| • Gestion des risques | 4 ECTS |
| • Situation juridique du client ou prospect | 4 ECTS |
| • Relation client et solutions | 5 ECTS |
| • Langue vivante | 2 ECTS |

SEMESTRE 2

- | | |
|---------------------------------|---------|
| • Développement de la clientèle | 4 ECTS |
| • Projet | 6 ECTS |
| • Alternance / stage | 20 ECTS |